

LÉVIS, Décembre 1909.

VOL. XV—N° 12

BULLETIN
DES
RECHERCHES HISTORIQUES

ARCHÉOLOGIE—HISTOIRE—BIOGRAPHIE
BIBLIOGRAPHIE—NUMISMATIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES ÉTUDES HISTORIQUES

*Qui manet in patria et patriam cognoscere tenet.
Is mihi non civis sed peregrinus erit.*



LÉVIS
PIERRE-GEORGES ROY,
ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE.

RECHERCHES HISTORIQUES

Sommaire de la livraison du décembre : — Le Chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France. Lettres des chanoines Pierre Hazeur De L'Orme et Jean-Marie de La Corne (*suite*), Mgr Henri Têtu. — La famille Céloron de Blainville (*suite et fin*). — Du Pont, Régis Roy. — Table des matières.

Les abonnés du BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES voudront bien se rappeler que leur abonnement pour 1909 est maintenant dû.

On peut se procurer gratuitement une livraison spécimen des *Recherches Historiques* en s'adressant au directeur de la revue, Pierre-Georges Roy, 44, rue Wolfe, Lévis.

Abonnement \$2.00 par année.

PUBLICATIONS RÉCENTES

Un éducateur apôtre. Le Père C. Beaudry, clerc de Saint-Viateur, supérieur du collège Joliette. Louvain, 1909.

Athlètes canadiens-français, par E.-Z. Massicotte, Montréal, librairie Beauchemin limitée, 79, rue Saint-Jacques, 1909.

BULLETIN

DES

RECHERCHES HISTORIQUES

Vol. XV

LÉVIS—DÉCEMBRE 1909

No. 12

LE CHAPITRE DE LA CATHÉDRALE DE QUÉBEC ET
SES DÉLÉGUÉS EN FRANCE. LETTRES DES CHA-
NOINES PIERRE HAZEUR DE L'ORME ET JEAN-
MARIE DE LA CORNE.

1723 - 1773

(Suite)

Nous avons dans nos archives une lettre de Mgr Dosquet adressée à la Propagande, deux autres de M. de Montgolfier à l'abbé de l'Isle-Dieu ⁽¹⁾, et ces trois documents sont tout à l'honneur du digne supérieur du Séminaire de St-Sulpice de Montréal. S'il ne fut

(1) La première est du 25 mai 1764: "La seule disposition personnelle, écrit-il, du Gouverneur de Québec à mon égard a mis obstacle à l'exécution de nos premiers projets. Je crois même que si j'avais poussé plus loin mes démarches, personne dans le Canada n'aurait osé prendre sur soi de me troubler. Cependant je ne vois absolument aucune sûreté vis-à-vis du caractère de la personne à qui j'avais affaire, et le parti que j'ai pris me paraît toujours le plus prudent et le plus convenable à la Religion... les choses seront mieux entre les mains de M. Briand et il ne trouvera certainement pas d'obstacles." Même jour, et dans une seconde lettre, il écrit encore: "La Providence me retient encore ici... je crois cependant que je n'y passerai pas entière la semaine prochaine. Si dans cet intervalle il pouvait arriver de Rome des expéditions favorables et suffisantes pour me faire sacrer... je pourrais en profiter avant mon départ de Londres. Mais je n'attendrai pas pour cela au-delà du jour marqué pour l'embarquement... Je viens d'être présenté par M. le comte

pas évêque de Québec, c'est parce que le gouverneur Murray ne voulait pas de lui.

Maintenant, et pour abrégé, l'abbé de l'Isle-Dieu voulait deux vicaires apostoliques, l'un à Québec, l'autre à Montréal ; c'était une idée fixe chez lui et il la prêcha et la développa dans je ne sais combien de lettres qui se trouvent dans nos archives. Le Préfet de la Propagande, lui, demandait simplement un évêque ; c'était le point à gagner, ensuite on verrait. Et c'est lui qui avait raison. Comme ce point culminant de notre histoire ecclésiastique est relativement peu connu, je me permettrai de publier certains documents qui, je crois, aideront beaucoup le futur biographe de l'illustre Briand.

Le nouvel évêque élu (du Chapitre) dut partir de Québec en septembre, ou octobre, 1764 pour Londres, puisqu'il écrit la lettre suivante, le 2 novembre, à l'abbé de l'Isle-Dieu :

“ Mon cher et respectable abbé :

“ Vos raisons l'ont emporté, je n'ai plus rien écouté, je me suis sacrifié et me voilà, après bien des peines et de fâcheux moments, arrivé à Douvres. Je suis si exténué d'un mal de gorge qui me force à la diète depuis

de Guerchy à Mylord comte d'Halifax, secrétaire d'Etat. La manière pleine de bonté avec laquelle ce ministre m'a fait l'honneur de me recevoir, me ferait quasi penser que j'aurais bien fait pour le bien de la Religion en Canada, de continuer ma pointe au sujet de l'épiscopat, si je n'attribuais au moins en grande partie ses dispositions à la modération avec laquelle je me suis comporté moi-même à cet égard. Il m'a dit nettement qu'il était persuadé que les préventions qu'on avait tâché d'insinuer contre moi n'étaient nullement fondées, qu'il n'y aurait jamais eu aucun égard... que cependant il ne pouvait pas m'autoriser à être *supérieur du clergé dans le Canada...* contre le sentiment de M. Murray ; mais qu'il allait écrire en ma faveur à ce Gouverneur et que, s'il revenait de ses préventions, et que je pusse obtenir son agrément, l'on me verrait revenir sans peine en Canada, et que je ne trouverais point d'obstacles à l'exécution des vues du Clergé...”

12 jours, que je prends le parti d'aller jusqu'à Londres par le vaisseau. Je suis bien recommandé par notre gouverneur et j'espère ne trouver aucune difficulté à la Cour de Londres. Je compte beaucoup sur vos mouvements auprès de celle de Rome. Je suis si mal à mon aise et d'ailleurs si faible, que je ne puis ni mieux dire ni mieux écrire.....”

De son côté, l'abbé de l'Isle-Dieu écrit au Préfet de la Propagande, le 12 novembre 1764, pour lui communiquer la lettre de l'abbé Briand :

“ J'ai enfin reçu, dit-il, des nouvelles de la pauvre et infortunée église du Canada, et je crois ne pas devoir différer d'un moment à en informer Votre Eminence. La seule et unique lettre que j'aye encore reçue est datée du 2 du courant et de Douvres qui est un port d'Angleterre le plus près de nos côtes de France et à 26 ou 27 lieues de Londres par terre.

“ Cette lettre, Monseigneur, est du premier grand vicaire du Canada qui a toujours et constamment fait sa résidence à Québec, depuis la mort de M. de Pontbriand, qui en était évêque depuis 1741.

“ Ce grand vicaire est un homme d'un très grand mérite à tous égards et reconnu pour tel par tout le clergé du Canada et par le gouvernement Anglais.

“ M. l'Evêque de Québec le prit auprès de lui en 1741, lorsqu'il partit pour se rendre à l'Evêché de Québec auquel le roi l'avait nommé.

“ Depuis ce temps-là, l'Ecclésiastique dont il s'agit (M. Briand) a été nommé chanoine de l'Eglise de Québec, mais n'a jamais voulu quitter M. l'Evêque de Québec, et a même refusé le décanat, ou doyenné de l'Eglise de Québec, pour ne pas se séparer de son évêque auquel il a constamment servi de grand vicaire et de secrétaire jusqu'à la mort.

“ C'est ce même ecclésiastique que le Chapitre a choisi pour être à la tête et le premier des Grands Vicaires, le siège vacant, et il l'aurait unanimement

proposé au Saint-Siège pour l'Evêque, vicaire apostolique de l'Eglise du Canada, s'il n'avait pas constamment refusé et à différentes reprises.

“ Par l'événement, cependant, Monseigneur, et sur le refus que paraît avoir fait le Gouvernement d'Angleterre de recevoir et d'admettre M. de Montgolfier, également grand vicaire, supérieur du Séminaire de Montréal, qui s'est volontiers désisté, il paraît que la voix et le vœu commun du clergé du Canada se sont réunis en faveur de M. Briand qui y a enfin consenti et qui en conséquence, s'est déterminé à passer en Europe, a mouillé à Douvres (Port d'Angleterre) d'où, suivant qu'il me le mande et que Votre Excellence le pourra voir par sa lettre, il doit se rendre à Londres et ensuite passer en France, pour y être proposé au Saint-Siège, au lieu et place de M. Montgolfier, sur lequel il me paraît qu'il ne faut plus compter....

“ P. S. J'ose encore prendre la liberté d'observer à Votre Eminence et de lui représenter que quoique M. de Montgolfier soit un très saint et très vertueux ecclésiastique, il doit avoir moins d'usage et d'expérience du gouvernement et de la juridiction gracieuse et contentieuse de l'Episcopat que M. Briand, qui a toujours été auprès de M. l'Evêque de Québec en qualité de grand vicaire et même pour l'ordinaire de secrétaire, et à qui, par conséquent, tout ce qui a regardé et concerne le gouvernement spirituel de ce vaste et immense diocèse a passé par les mains.”

Autre lettre de l'abbé de l'Isle-Dieu au Préfet de la Propagande, le 20 janvier 1765 :

...M. Briand (proposé par le clergé de l'Eglise de Québec au St-Siège pour vicaire apostolique) est toujours à Londres et constamment dans l'attente du résultat d'un conseil qui doit se tenir à ce sujet dans la Chambre des Plantations.....

“ Il me paraissait, dans sa dernière lettre, un peu plus rassuré et plus ferme dans ses espérances que dans

les précédentes. Il paraît assez goûté à Londres, et notre ambassadeur, M. le comte de Guerchy, qui aime et qui respecte notre sainte Religion, lui a fait beaucoup d'avances, d'offres de services et d'amitié. Mais ce cher et respectable ecclésiastique, prudent et sage, circonspect et mesuré dans toutes ses démarches, a cru jusqu'à présent n'en devoir user qu'avec sobriété et la plus grande discrétion, pour ne donner à la Cour et au ministre d'Angleterre aucune espèce de jalousie ni d'inquiétudes, qui se transformeraient bientôt en défiance et en opposition.

“ Il y a lieu d'espérer, monseigneur, que ce saint et vertueux ecclésiastique réussisse au profit et à l'avantage de notre sainte Religion. Et voici, Monseigneur, un fait particulier qui fait portrait, et qui mettra Votre Eminence à portée de juger des dispositions plus ou moins favorables de la Cour comme du ministère d'Angleterre et surtout de celle de Sa Majesté Britannique.

“ M. Briand me mande par son avant-dernière lettre... qu'il était arrivé un événement qui mérite d'être rapporté à Votre Eminence. Et le voici.

“ M. l'archevêque de Cantorbéry, étant informé qu'un Evêque Catholique Romain avait solennellement officié et prêché dans une chapelle d'un Ambassadeur de notre Communion, avait demandé, à ce sujet, une audience à Sa Majesté Britannique pour lui en porter ses plaintes; sur et d'après lesquelles le Roi d'Angleterre lui demanda si cet évêque avait parlé contre son Etat ou contre Lui. “ Je ne le pense pas”, répondit M. l'Archevêque de Cantorbéry à Sa Majesté Britannique. “ Si cela est, lui répondit le Roi d'Angleterre, “ restez tranquille. Ils sont tous mes sujets et mon “ intention est qu'ils jouissent tous de la même liberté.”

“ J'ai cru, Monseigneur, que Votre Eminence ne serait pas fâchée d'être informée de ce fait et qu'elle en tirerait un présage satisfaisant; mais je crois, Monsei-

gneur, ne pas vous dissimuler que je ne pense pas que la Cour et le Ministre d'Angleterre permettent à M. Briand de passer en France, pour s'y faire sacrer, d'autant plus que quelques Mylords de la Chambre des Plantations lui ont fait envisager qu'on lui permettrait au plus de passer à Bruxelles, à Malines, à Bruges, ou à Anvers ; et sur cela, Monseigneur, j'ai déjà dressé toutes mes batteries pour lui procurer, dans ces différentes villes, connaissances, crédit et protection, afin qu'il n'y manquât de rien. Mais depuis ce temps-là, j'ai entrevu dans les différentes lettres de M. Briand, que la Cour et le Ministre d'Angleterre pourraient bien exiger de lui qu'il se fit sacrer en Angleterre et c'est sur cela, Monseigneur, que je prends la liberté de consulter Votre Eminence, non pour l'éviter, mais pour savoir comment ce cher et respectable ecclésiastique doit se conduire...

“ Il ne peut trop tôt recevoir ses bulles... pour être à portée de se rendre à la tête de son église qui a grand besoin d'un premier supérieur Majeur, soit sous la qualité d'un évêque en titre, ou sous la simple qualification de Vicaire apostolique. Car il paraîtrait présentement que la Cour et le Ministère d'Angleterre se voient également disposés à tolérer et permettre l'un ou l'autre...”

Le même au même, 25 mars 1765 :

“ Il n'y a point encore de réponse directe ni indirecte de la part de la Cour et du Ministère d'Angleterre ; et j'avoue franchement à Votre Eminence que tous ces délais prolongés commencent à m'inquiéter : on me mande que les évêques anglicans s'opposent à ce qu'on accorde un évêque à la colonie du Canada, à moins qu'on en accorde également aux anciennes colonies anglaises de l'intérieur de l'Amérique, qui jusqu'à présent n'en ont jamais eu ; et on m'ajoute que cette opposition, ou du moins cette représentation de la part des évêques anglicans, paraît faire d'autant plus d'impression à la Cour d'Angleterre, qu'elle a toujours cons-

tamment refusé d'accorder des évêques à ses anciennes colonies de l'Amérique, et qu'elle n'y a jamais admis que de simples ministres protestants, Luthériens ou Presbytériens..."

" Je me souviens : 1^o que les catholiques Romains de l'Eglise de Québec présentèrent, il y a environ deux ans, une adresse au Roi de la Grande-Bretagne, par laquelle ils lui demandaient un évêque en titre et qu'il se peut bien faire qu'ils aient pris, ou leur député, le silence de Sa Majesté Britannique pour un acquiescement à leur supplique, et qu'ils soient toujours dans l'espérance d'obtenir un évêque en titre..."

" 2^o ... Ce n'est pas sûrement le clergé en général de l'Eglise de Québec, ni le Chapitre de cette même Eglise, pour la portion qui en reste aujourd'hui en Canada, qui insistent à demander un évêque en titre ; mais de vous à moi, Monseigneur, nous avons en France plusieurs chanoines qui s'y sont réfugiés depuis plusieurs années, et à leur tête le Doyen de leur Eglise, (1) qui y est depuis plus de 14 ans avec une très bonne abbaye, et qui s'est rendu à différentes reprises à Londres, où il est encore pour y soutenir les droits de son Eglise ; et je crains qu'il n'insiste de préférence pour un évêque en titre, dans la vue de conserver le Chapitre, et pour lui-même la dignité de Doyen, et le revenu d'une petite abbaye qui a été autrefois unie à son Chapitre et dont il a et conserve en France la régie et l'administration, comme celle de la sienne propre qui est dans la même province que celle du Chapitre, sur laquelle, en qualité de Doyen, il a deux parts..."

Je ne puis, on le comprend, entrer dans tous les détails et citer tous les documents. Voici un passage d'une lettre de l'abbé Briand à M. Marchand, vicaire général et curé de Boucherville :

11 janvier 1765. " Je ne sais encore quand je parti-

(1) M. de la Corne. C'est-à-dire que notre ami était en même temps doyen du Chapitre de Québec, et Abbé de l'Etoile.

rai de Londres ni dans quel pays j'irai, supposé qu'on accorde un évêque ; on ne me permettra pas, je pense, d'aller à Paris. J'ai trouvé la Cour dans des dispositions bien différentes de celles que messieurs de La Corne, de Montgolfier et Charest vous marquaient. C'est sans doute l'effet d'un mémoire présenté à la Cour par un homme que vous connaissez...⁽¹⁾

Le même au même, 11 juillet 1765 :

“ Je profite de l'occasion de M. Deschambault pour vous informer de l'état de nos affaires. Elles sont à peu près dans le même état, guère plus avancées. Au moment où nous allions être expédiés, il est survenu des brouilleries entre le roi et ses ministres, et ceux-ci, après avoir été près de deux mois sans vouloir travailler, viennent d'être remerciés et remplacés par d'autres auprès desquels il faut encore renouveler les sollicitations et les poursuites.....”

(à suivre)

M^{sr} HENRI TÊTU

LA FAMILLE CÉLORON DE BLAINVILLE

(Suite et fin)

Il avait épousé, à Montréal, le 30 décembre 1724, Marie-Madeleine Blondeau, fille de Maurice Blondeau et de Suzanne Charbonnier dit Lamoureux. ⁽²⁾

⁽¹⁾ Voir *les Evêques de Québec*, page 273. Il s'agit ici du fameux et infâme Roubaud.

⁽²⁾ Mgr Tanguay (*Dictionnaire généalogique*) la dit “veuve de Charles-Joseph LeGardeur de Repentigny.” L'acte de mariage dit simplement “âgée de 21 ans.”

Elle décéda à Montréal le 1er juin 1733.

En secondes noces, à Montréal, le 13 octobre 1743, M. de Céloron se maria à Catherine Eury de la Pérelle, fille de François Eury, sieur de la Pérelle, major de l'île Royale, et de Charlotte Aubert de la Chesnaye.

En février 1760, le Roi accordait à madame de Céloron une pension de 300 livres. Elle ne toucha jamais un sou de cette pension, étant restée en Canada, devenue terre anglaise. Par lettre, en date du 17 septembre 1775, madame de Céloron cédait ses droits à la pension à ses deux fils, Pierre-Joseph II et Paul-Louis.

Onze ans après la mort de son mari, elle demanda son admission chez les Sœurs de Charité, à Montréal.

Nous lisons dans la *Vie de Mme d'Youville, fondatrice des Sœurs de la Charité* :

“Madame d'Youville l'année qui précéda sa mort, reçut une autre sœur, Catherine La Pérelle, veuve Céloron, qui ne se rendit pas moins utile à la communauté. Cette dame, née à Louisbourg, avait placé, parmi les pensionnaires de l'Hôpital-Général, ses deux demoiselles qui puisèrent auprès de Mme d'Youville le goût de la piété et le dévouement envers les malheureux. Car l'aînée ne quitta l'hôpital que pour se consacrer au service des malades, parmi les sœurs de l'Hôtel-Dieu, où elle fit en effet profession et devint même dans la suite supérieure; et l'autre entra dans la communauté des sœurs grises. Mais Dieu l'ayant appelée à lui avant qu'elle eût achevé son noviciat, sa mère s'offrit elle-même pour prendre sa place, et Mme d'Youville, qui connaissait à fond son mérite et ses vertus, la reçut avec joie malgré son âge un peu avancé. “Mme Céloron est sœur grise, écrivait-elle le 22 septembre 1770, et a la robe depuis six mois. Elle n'est pas jeune, mais elle est bonne et d'une vertu peu commune.” La sœur La Pérelle, car c'est ainsi qu'elle fut appelée dans la communauté, joignait d'ailleurs aux vertus de son état une bonne éducation et un esprit cul-

tivé. Elle fit profession le 3 juillet 1771. Son mérite distingué la fit nommer dans la suite maîtresse des novices, et dans l'exercice de cette charge importante, qu'elle occupa l'espace de quatorze ans, elle servit très utilement la maison jusqu'à sa mort, arrivée le 3 novembre 1797. Ce fut la dernière des sœurs que Mme d'Youville reçut à la profession."

M. de Céloron eut quinze enfants, cinq de son premier mariage et dix du second :

I

PIERRE-JOSEPH CÉLORON DE BLAINVILLE (1)

Né à Montréal le 4 août 1726.

En 1741, son père obtenait pour lui une expectative d'enseigne en second.

Il fut fait enseigne en second l'année suivante.

Le 1er mai 1749, il était promu enseigne en pied.

Cette même année 1749, M. de Céloron accompagnait son père dans son voyage de l'Ouest.

En 1755, il devenait lieutenant.

En février et mars 1757, M. de Céloron fit partie de l'expédition de M. Rigaud de Vaudreuil contre le fort Georges.

En 1759, M. de Céloron était en garnison au fort Frontenac.

Le 24 avril 1759, le gouverneur de Vaudreuil écrivait, de Montréal, au chevalier Benoit, commandant du fort Frontenac :

" Vous permettrez à M. de Céloron de descendre en cette ville. M. son père est mort, et sa présence est nécessaire pour l'arrangement de ses affaires. Je lui écris de profiter de la première occasion. Ayez attention, je vous prie, qu'il ne descende personne de la Présentation, à moins que ce ne soit indispensable pour leur guérison."

(1) Il porta le nom de Céloron, comme son père.

Le 27 septembre 1759, M. de Céloron était envoyé avec cinquante hommes sur la rive sud du fleuve Saint-Laurent pour reconnaître les positions des Anglais ⁽¹⁾.

Un document officiel de 1761 donne la note suivante sur M. de Céloron. Cette appréciation est élogieuse dans sa concision :

“ Pauvre et brave ”.

C'est la même année qu'il fut fait chevalier de l'Ordre royal et militaire de Saint-Louis.

Un *Etat général de la noblesse canadienne* dressé en novembre 1667, nous apprend que M. Céloron de Blainville, habitait alors la Touraine.

Le 4 avril 1767, le président du Conseil de Marine demandait à M. de Sabrevois, major, commandant les officiers canadiens établis en Touraine, des informations sur Pierre-Joseph Céloron de Blainville.

Une lettre du chevalier de Repentigny, datée de l'île de Rhé, le 15 août 1769, et adressée au ministre de la marine, recommandait chaudement M. de Céloron, capitaine dans le régiment de Saint-Domingue, et qui, depuis un an, est en congé en Touraine pour le rétablissement de sa santé.

Il fut fait droit à cette requête car un brevet pour tenir rang de major dans les troupes des colonies fut délivré à Pierre-Joseph de Céloron le 1er septembre 1769.

Le 28 avril 1774, le président du Conseil de Marine écrit à M. de Céloron qu'il a reçu sa lettre l'informant de la mort de M. de Sabrevois, autrefois major de ville au Canada, qui était chargé des paiements des pensions aux officiers du Canada retirés en Touraine. Il ne peut lui accorder cette charge parce qu'elle va être abolie.

Au moment de la revision des titres de noblesse, M.

(1) *Journal des Campagnes de Lévis*, pp. 221, 225.

de Céloron produisit ses titres devant Antoine-Marie D'Hozier de Sérigny, juge d'armes de la noblesse, et obtint, à la date du 5 mars 1781, un certificat de noblesse. Il résidait alors à Tours.

Il comparut également à l'assemblée de la noblesse de France, en Touraine, en 1789.

M. Céloron de Blainville avait épousé, à Tours, Elisabeth-Marguerite-Magloire Abraham, veuve de Jean-Baptiste-Michel-René Prément, seigneur du Breuil et autres lieux.

II

MAURICE-RÉGIS CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à Montréal le 19 mars 1728.

En 1744, par ordre de M. de Beaujours, gouverneur particulier de Montréal, il était envoyé au fort Saint-Frédéric, en qualité de volontaire, sous les ordres de M. de Céloron, son père.

En 1745, par ordre de M. Hocquart, intendant du Canada, il était employé aux écritures dans les bureaux de Montréal.

En 1747, il est employé au bureau des constructions à Québec.

En 1750, M. Céloron de Blainville s'engage à Brest. Il s'embarque sur le *Léopard*, commandé par M. de Rosily, capitaine de vaisseau, pour la Martinique.

En 1755, il s'embarque sur le vaisseau l'*Espérance*, commandé par M. de Bonville, capitaine de vaisseau, pour aller à Louisbourg. L'*Espérance* fut capturée après un violent combat livré au vaisseau anglais l'*Oxford*, et conduit à Plymouth.

M. Céloron de Blainville suivit l'exemple de son chef, M. de Bonville, et il refusa de donner sa parole. Pendant une longue et dure détention de 24 mois, il s'appliqua avec tant de zèle à seconder son chef dans les multiples occupations que lui créaient ses compagnons de captivité (tous les équipages français détenus

dans les prisons de Plymouth), que M. de Bonville lui obtint du Roi, en même temps qu'un avancement, une pension annuelle de 200 livres, plus une gratification extraordinaire de 800 livres, pour le dédommager des pertes et dépenses occasionnées par sa détention en Angleterre ⁽¹⁾. Cette campagne lui avait occasionné une perte de seize mille livres.

En 1760, M. Céloron de Blainville servait dans les batteries de Lurt et de Cornouailles.

En 1762, il s'embarque sur le vaisseau le *Sceptre*, commandé par M. de Marinière.

En 1764, M. Céloron de Blainville sert dans l'arsenal de Brest.

En 1766, il est sous-commissaire de la Marine au quartier de Concarneau.

Le 18 avril 1778, un brevet de pension de mille livres, signé du Roi et contresigné de M. de Sartine, daté de Versailles, était accordé à M. Céloron de Blainville, alors commissaire de la Marine au Conquet, et qui reçut ainsi l'autorisation de se retirer du service.

Le 1er avril 1779, la pension viagère de 200 livres et la pension de 1000 livres (réduite par suite des retenues faites au profit des invalides de la Marine) payées à M. de Céloron de Blainville sont converties en un brevet de pension sur le trésor royal.

Le 19 juin 1793, par décret de la Convention Nationale, scellé le 20 juillet suivant, il est accordé à M. Céloron de Blainville une pension annuelle et viagère de 1020 livres.

Huit années plus tard, le 13 Brumaire an X (4 novembre 1801), les deux pensions de M. Céloron de Blainville sont converties en solde de retraite et fixée à 1020 francs.

Nous ignorons la date de la mort de M. Céloron de Blainville.

(1) Lettre M. de Moras, ministre de la marine, à M. Hocquart, intendant de la marine à Brest, 24 décembre 1757.

III

JEAN-BAPTISTE CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à Montréal le 15 septembre 1729.

Il servit dans le détachement des troupes de la marine.

Après la conquête, il resta ici.

En 1778, George-Rogers Clark obtenait de l'état de la Virginie la permission d'enrôler quelques hommes. On lui donna des provisions et quelque argent. Avec 300 volontaires, il s'empara, au nom du Congrès, de Kaskaskia, puis de Cahokia et enfin de tout l'Illinois.

Haldimand fut très affecté de la perte de l'Illinois. Il prit immédiatement des mesures pour le reprendre.

Sa première démarche fut de demander l'aide des sauvages Ouiatanon. M. de Céloron, qui était aimé de ces sauvages, fut envoyé auprès d'eux avec des ceintures et des messages d'amitiés.

M. de Céloron rendit d'abord de grands services à Haldimand et à la cause anglaise, puis, pour des raisons que nous ignorons, il passa du côté des Américains. ⁽¹⁾

Nous perdons ses traces à partir de ce moment.

IV

MADELEINE-SUZANNE CÉLORON DE BLAINVILLE

Née à Montréal le 11 octobre 1730.

Décédée au même endroit le 2 1731.

(1) *Collection Haldimand*, vol. II, pp. 224, 228, 229, 230 et seq.

PIERRE-HYACINTHE CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à Montréal le 26 mai 1732.

C'est celui qui fut connu sous le nom de chevalier de Céloron.

En juin 1751, il était fait enseigne en second. ⁽¹⁾

Quatre ans plus tard, en 1756, il était promu enseigne en pied.

En 1760, il obtenait le grade de lieutenant.

Le 22 septembre 1767, le président du Conseil de la Marine informait le chevalier de Céloron qu'il avait donné à un autre la compagnie qu'il lui destinait à cause de son état de santé.

Le 15 septembre 1769, le président du Conseil de Marine écrit de nouveau au chevalier de Céloron et l'informait que comme ses blessures le faisaient beaucoup souffrir, le roi lui permettait de se retirer du service. ⁽²⁾

Dans une note officielle datée de 1771, nous lisons :

“ Cet officier blessé cruellement en 1760 au fort Levy fut obligé de rester en Canada où les suites de ses blessures l'ont conduit à des opérations qui l'ont tenu sous les fers des chirurgiens pendant deux ans sans ressources pour payer les frais de sa maladie. Il avait chargé M. de Céloron, son frère, de solliciter ici les arrérages de son traitement pour le mettre à même de s'acquitter en Canada et revenir en France.” ⁽³⁾

⁽¹⁾ *Rapport sur les archives canadiennes pour 1905*, partie I, p. 153.

⁽²⁾ *Rapport sur archives pour 1905*, partie I, pp. 384 et 398.

⁽³⁾ Renseignement fourni par M. l'abbé Amédée Gosselin.

VI

MARIE-CATHERINE-FRANÇOISE CÉLORON DE BLAINVILLE

Née à Montréal le 15 août 1744.

Elle fut la vingtième supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Elle décéda à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 25 mai 1809, après 47 ans de profession ⁽¹⁾.

VII

PIERRE-JOSEPH CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à Montréal le 1er juin 1747.

Il entra dans les troupes de la marine servant dans la Nouvelle-France comme cadet à l'aiguillette, le 1er juin 1759.

Il prit part aux dernières batailles entre les Anglais et les Français. Fait prisonnier de guerre en 1761, il fut conduit à la Nouvelle-York.

Transféré en France, M. Céloron de Blainville résida à Monthléry chez son grand'père maternel, pendant quelques années.

Le 14 juillet 1767, il était fait sous-lieutenant dans la Légion de Saint-Domingue. Il passa dans cette colonie la même année.

Le 13 septembre 1770, il était promu lieutenant.

Deux années plus tard, le 19 août 1772, il passait en la même qualité de lieutenant dans les Grenadiers ou Régiment du Cap.

Le 16 octobre 1778, M. Céloron de Blainville était promu capitaine, puis, le 15 octobre 1783, capitaine de chasseurs.

(1) Dans notre *Famille de Salaberry*, pp. 130-144, on trouvera treize lettres de la mère de Céloron adressées à son cousin, M. de Salaberry, père du héros de Châteauguay.

En 1785, il était aide-major dans la Place du Cap ; le 11 janvier 1787, il prenait rang de major dans les troupes de la colonie ; en septembre de la même année, on le voit major de place à Jérémie ; puis l'année suivante, en août, major au fort Dauphin.

M. Céloron de Blainville comparut à l'assemblée de la noblesse au Cap Saint-Domingue le 13 avril 1789 au moment de la nomination des députés aux Etats Généraux ⁽¹⁾.

Le 5 février 1792, il recevait le brevet de lieutenant-colonel et, le 31 décembre de la même année, il cessait, pour cause d'infirmités, d'être en activité de service.

M. Céloron de Blainville avait reçu, le 3 janvier 1788, la croix de chevalier de Saint-Louis.

Il revint en France, et se fixa à Tours. La Convention Nationale, par décret en date du 3 Prairial an 3, lui octroya une pension annuelle et viagère de 6000 livres, réduite provisoirement à 3000 livres.

M. Céloron de Blainville demanda et obtint, le 5 Frimaire an 5, son admission à l'Hôtel des Invalides, à Paris, avec le traitement de chef de brigade.

Il avait pris part aux campagnes de 1759 et 1760 au Canada, de 1779, 1780, 1781, 1782 et 1783 à la Nouvelle-Angleterre, et de 1791 et 1792 à Saint-Domingue, en tout à neuf campagnes de guerre.

M. Céloron de Blainville demanda l'emploi de capitaine d'une compagnie de militaires vétérans et fut, à deux reprises, l'objet d'un rapport favorable du ministre de la guerre, mais fut écarté par le Directoire Exécutif, comme ancien chevalier de Saint-Louis, suspect d'avoir été agent de la police royale à Paris. Cette accusation était ridicule et il n'eut pas de misère à démontrer qu'elle était matériellement impossible.

Les lettres écrites par M. Céloron de Blainville à

⁽¹⁾ LaRoque et Barthélemy, *Catalogue des gentilshommes en 1789*, vol. 2, p. 5.

cette occasion sont simples et dignes. Elles tranchent sur le style déclamatoire de l'époque. Il y avait du courage à écrire de la sorte, alors que chacun protestait, en termes hyperboliques, de son attachement au nouvel ordre de choses.

Pierre-Joseph Céloron de Blainville mourut aux Invalides le 6 Pluviôse, an XI.

Il avait épousé Catherine-Henriette Dauvergne, et laissa un fils. On ignore ce qu'il devint.

VIII

MARIE-MADELEINE CÉLORON DE BLAINVILLE

Née à Montréal le 29 août 1748.

Décédée novice à l'Hôpital-Général de Montréal le 10 décembre 1768.

IX

FRANÇOIS-MARIE CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à Montréal le 13 novembre 1749.

En 1771, étant sans emploi, il s'était retiré chez M. Fleury de la Gorgendière, à Saint-Domingue (1).

X

MARIE-VICTOIRE-FRANÇOISE CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à Montréal le 18 octobre 1750.

Décédée au même endroit le 13 juin 1751.

XI

ANONYME

Né et décédé à Détroit le 12 janvier 1752.

(1) Note de M. l'abbé Amédée Gosselin.

XII

PAUL-LOUIS CÉLORON DE BLAINVILLE

Le continuateur de la lignée.

XIII

MARIE-CHARLOTTE CÉLORON DE BLAINVILLE

Née à Détroit le 31 mars 1754.

Décédée au même endroit le 12 juin 1754.

XIV

JACQUES-PHILIPPE CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à Montréal le 8 août 1755.

Décédé à la Longue-Pointe le 25 août 1755.

XV

MARIE-AMABLE CÉLORON DE BLAINVILLE

Née à Montréal le 15 décembre 1757.

1ère génération : J.-B. Céloron de Blainville
2ème génération : P.-J. Céloron de Blainville
3ème génération : P.-L. Céloron de Blainville

PAUL-LOUIS CÉLORON DE BLAINVILLE

Né au Détroit le 2 mars 1753.

Lorsque le Canada passa sous la domination de l'Angleterre, il suivit en France ses frères et sœurs.

Le 3 mai 1774, il entra dans la compagnie des cadets gentilshommes à Rochefort.

Le 15 juin 1775, M. Céloron de Blainville obtenait une commission de sous-lieutenant au Régiment Colonial de la Martinique. Il passa dans cette colonie dans l'automne de la même année.

En 1776, M. Céloron de Blainville commandait un détachement de vingt-cinq hommes à bord d'un vaisseau de guerre français, chargé de protéger l'arrivée des bâtiments américains aux Etats-Unis contre les vaisseaux de guerre anglais qui croisaient continuellement dans les eaux de la Martinique.

M. Céloron de Blainville voyant le peu de chances qu'il avait d'être promu à cause du grand nombre de ses camarades plus anciens qui devaient naturellement passer avant lui, se décida à prendre du service dans l'armée américaine. Le lieutenant-général comte d'Argout, commandant en chef des Iles sous le Vent, lui donna une lettre de recommandation pour le général Washington, et M. Bingham, chargé d'affaires des Etats-Unis à Saint-Pierre, île de la Martinique, lui rendit le même service auprès du Congrès des Etats-Unis.

Le 15 février 1777, M. Céloron de Blainville rece-

vait sa commission de capitaine de hussards dans la légion de Pulasky.

Le 8 mars suivant, il rejoignait l'armée de Washington dans le New-Jersey.

M. Céloron de Blainville a tracé lui-même brièvement sa campagne aux Etats-Unis. Suivons-le :

“ A été employé major de la Brigade commandée par M. de la Roche Fernay, ancien chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, sous les ordres du major-général Saint-Clair, commandant en chef l'armée du Nord, pour s'opposer à l'expédition qui était partie du Canada et qui a eu lieu dans le mois de juillet 1777, sous les ordres du lieutenant général Burgoyne. Il était de la retraite de Ticondéroga sur le lac Champlain, ordonnée par le marquis de Lafayette.

“ A été envoyé par le marquis de Lafayette conjointement avec MM. de Gouvion, de Launay et le chevalier de Luce pour établir des forts chez les six nations sauvages nommées Toscorores et Onéidas, et sont revenus avec deux cents sauvages rejoindre l'armée américaine le 4 août 1777.

“ Etait employé à l'armée commandée par le major-général Gates qui a fait mettre bas les armes à 5,000 hommes de troupes anglaises et hessoises, à Saratoga, sur la rivière du Nord, en 1778, et il fut blessé d'un coup de bayonnette à la jambe gauche. Il agissait alors comme capitaine dans le 4ème régiment de l'Etat de New-York, commandé par le colonel Benjamin Vere Livingston.

“ A rejoint l'armée que commandait le marquis de Lafayette, qui poursuivait celle du général Clinton dans sa retraite de Philadelphie à New-York et qui perdit une partie de son arrière-garde et ses bagages dans l'action qui eut lieu au mois de juillet 1778 dans le Montmouth.

“ Etait de l'expédition de Savannah, dans la Georgie, commandée par le comte d'Estaing. Fut légèrement

blessé d'un coup de feu à la tête. L'affaire ayant manqué, le comte d'Estaing se retira. Le major-général Lincoln commandait l'armée américaine. Il fit sa retraite à Charlestown, ville métropolitaine de la Caroline du Sud, y fut attaqué par une armée bien supérieure à la sienne, laquelle était commandée par le major-général Clinton, et, enfin, après quarante jours de tranchées ouvertes, fut obligé de capituler. Les officiers, prisonniers de guerre, ont été relégués à Hodrel's Point où nous avons été treize mois assez mal traités.

“ A rejoint, après le temps où tous les prisonniers furent échangés, l'armée du marquis de Lafayette, en Virginie, et a été de cette expédition jusqu'à la reddition de l'armée anglaise, commandée par le vicomte milord Cornwallis, qui capitula et mit bas les armes devant l'armée américaine commandée par le général Washington et le comte de Rochambeau, commandant les forces auxiliaires de Sa Majesté Très Chrétienne ”.

Après la guerre, M. Céloron de Blainville retourna dans les Indes Occidentales. Le 3 mars 1783, il était nommé capitaine aide-major à Saint-Christophe. Cette colonie ayant été rendue aux Anglais par le traité de paix, il obtint un traitement de cent pistoles par an jusqu'à son remplacement.

Le 26 février 1784, il passait capitaine aide-major du fort Saint-Louis et ville de Pointe-à-Pitre, île de la Guadeloupe. Il servit en cette qualité jusqu'au mois de décembre 1793.

Les horreurs de la Révolution se firent sentir même à la Guadeloupe.

Dans un tableau nominatif des personnes prévenues de délits contre-révolutionnaires, au mois de décembre 1792, nous voyons le nom de M. de Céloron, major de place ⁽¹⁾.

Le 19 septembre 1792, une nouvelle, venue de la

(1) A. Lacour, *Histoire de la Guadeloupe*, tome II, p. 477.

colonie anglaise de Montserrat, représentait les Autrichiens et les Prussiens comme maîtres de Paris et Louis XVI comme remis en possession de tout le pouvoir, de toute l'autorité royale. On peut croire à l'alégresse de l'élément royaliste de la Guadeloupe !

La frégate, la *Calypso*, qui était en rade de la Basse-Terre, hissa le drapeau blanc, le salua de vingt-et-un coups de canon, puis mit à la voile pour porter la bonne nouvelle à la Martinique. Or, il y avait trois jours que la Royauté était abolie en France !

En plusieurs endroits, on brûla le drapeau tricolore. L'Assemblée coloniale, réunie sous la présidence de Hurault de Gaudecourt, jura fidélité au roi et lui vota une adresse, etc.

Courte joie que plusieurs payèrent de leur tête, et d'autres, par l'expatriation et la perte de leur fortune.

En octobre 1792, la gabare la *Bienvenue*, qui était en relâche à l'île Saint-Christophe, fut enlevée par une expédition dirigée par Mallevaut, commandant de la *Calypso*, avec cinquante-six volontaires.

Le 26 décembre 1792, le gouverneur, le vicomte d'Arrot, prend position à Saint-Jean, près de la Pointe-à-Pitre, avec toutes les troupes qu'il peut réunir, en attendant les frégates la *Calypso* et la *Royaliste* de la Martinique. Dépourvu d'artillerie, il dut battre en retraite devant les forces républicaines. Il s'embarqua en janvier 1793 pour l'île anglaise de la Trinité, où il fut peu après rejoint par la plupart des officiers du bataillon du Forez et du régiment de la Guadeloupe.

Dès lors commença ce que les révolutionnaires appelaient le grand œuvre de la régénération, tâche qui consistait à renverser et à détruire. Le pillage des propriétés et les exécutions capitales désolèrent le pays.

Paul-Louis Céloron de Blainville, pour sauver sa vie, dût faire comme ses frères d'armes et chercher un refuge dans l'île de la Trinité.

La date exacte de son retour à la Guadeloupe n'est

pas connue. Mais il y était le 4 mars 1807, date à laquelle il fut nommé capitaine-adjoint à l'état-major général de la colonie.

Le 1er Messidor, an 11, M. Céloron de Blainville était fait sous-commissaire civil de la Garde Nationale de la commune des Abymes.

Le 1er Prairial, an 13, il devenait commissaire commandant aux Abymes.

M. Céloron de Blainville avait obtenu, le 29 juillet 1778, le brevet de l'Ordre Royal et militaire de Saint-Louis. Il était déjà chevalier de l'Ordre de Cincinnati.

M. Céloron de Blainville avait épousé Blanche-Céleste-Reserchan de Godmans. Elle lui donna un fils :

1ère génération : J.-B. Céloron de Blainville
2ème génération : P.-J. Céloron de Blainville
3ème génération : P.-L. Céloron de Blainville
4ème génération : P.-L.-G. Céloron de Blainville

PAUL-LOUIS-GEORGES CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à la Basse-Terre (Guadeloupe) le 31 janvier 1788.

Il fut successivement nommé aux fonctions d'assesseur au Conseil Supérieur de la Guadeloupe le 26 janvier 1816, conseiller à la Cour Royale, et avocat-général près la Cour d'Appel de cette colonie, le 14 novembre 1827.

Le 5 décembre 1828, il était fait major du quartier de la Goyave (Guadeloupe), puis le 20 décembre 1830, commandant du même quartier.

M. Céloron de Blainville résigna ses fonctions de magistrat, lorsque, de gratuites, elles devinrent rétribuées.

En 1832, il abandonna également ses fonctions de commandant du quartier de la Goyave pour se consacrer exclusivement à la gestion de ses propriétés.

M. Céloron de Blainville décéda à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le 14 novembre 1847.

Il avait épousé, au Petit-Bourg (Guadeloupe) le 18 juin 1822, Marie-Adélaïde, fille de messire François-Henri de Vernon, marquis de Bonneuil, et de Marie-Amélie de Céloron.

Elle décéda à la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) le 14 février 1855.

Ils eurent un fils :

1ère génération : J.-B. Céloron de Blainville
2ème génération : P.-J. Céloron de Blainville
3ème génération : P.-L. Céloron de Blainville
4ème génération : P.-L.-G. Céloron de Blainville
5ème génération : P.-L.-M. Céloron de Blainville

PAUL-LOUIS-MAXIME CÉLORON DE BLAINVILLE

Né au quartier de la Goyave (Guadeloupe) le 20 mai 1831.

Il dirigea pendant quelques années le journal *Le Commercial*.

Il entra ensuite dans l'administration coloniale et fut successivement directeur de l'intérieur des établissements français de l'Inde et gouverneur intérimaire de cette colonie (juin 1882 à octobre 1887), gouverneur de Mayotte et des îles Comores (octobre 1887 à juillet 1888).

M. Céloron de Blainville fut nommé en cette même année 1888 lieutenant-gouverneur de la Cochinchine. Il fut envoyé en cette qualité en mission au Japon pour traiter certaines questions intéressant l'Indo-Chine française.

Il mourut le 19 mai 1889, à Yokohama, et fut inhumé dans le cimetière européen de cette ville, où la colonie lui fit élever un tombeau portant cette inscription : "La Cochinchine à son lieutenant-gouverneur."

Il était chevalier de la Légion d'honneur (1886), grand officier de l'Etoile d'Anjouan, de l'Ordre Royal du Cambodge et de l'Ordre Impérial du Dragon de l'Annam.

M. Céloron de Blainville avait épousé, le 6 juin 1866, à la Basse-Terre (Guadeloupe), Marie-Louise, fille de Jean-Pierre-Louis Achard et de Louise-Antoinette Peyre-Ferry.

Elle est décédée à Pondichéry (Inde française) le 11 avril 1890.

De leur mariage sont nés :

I

GEORGES-AMÉDÉE-GASTON CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à la Basse-Terre (Guadeloupe) le 31 mai 1867.

Administrateur des services civils de l'Indo-Chine.
Résident de France au Cambodge.

Il est commandeur de l'Etoile d'Ayonam, officier du Dragon d'Annam et de l'Ordre royal du Cambodge. Il a aussi été décoré du Kim-Khanh d'Annam et de la médaille de Norodan.

II

JEANNE-HÉLÈNE-ADÈLE CÉLORON DE BLAINVILLE

Née le 16 août 1870.

Mariée à M. Lucien Gallois-Montbrun.

III

PAUL-LOUIS-MARIE CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à la Basse-Terre (Guadeloupe) le 3 février 1872.

Sous-lieutenant d'infanterie de marine le 20 mars 1896 ; lieutenant le 17 mars 1898 ; capitaine d'infanterie coloniale le 12 octobre 1903.

Il est décoré de la médaille coloniale (agrafe " Afrique occidentale "), et du Kim-Khanh d'Annam.

M. de Blainville a servi au Tonkin, à deux reprises.

Il a aussi fait les campagnes de Cosamence (Sénégal) et de la côte d'Ivoire (1901 à 1903).

Il a été cité à l'ordre du jour à deux reprises différentes. Les beaux certificats donnés à un vaillant descendant de Canadien-Français ont leur place ici.

“ Ordre général n° 26.

“ Le général commandant supérieur des troupes adresse des félicitations officielles aux officiers, sous officiers, caporaux et soldats dont les noms suivent, qui ont rendu des services signalés dans le Baoulé (Côte d'Ivoire).

.....
“ Le lieutenant Céloron de Blainville, de l'Infanterie Coloniale, à l'état-major hors cadre.

“ Pendant les opérations contre les Aglos (Baoulé, Côte d'Ivoire, 3 janvier 1902), a, en maintes circonstances, fait preuve d'une grande énergie et de beaucoup d'initiative, particulièrement le 26, dans le commandement de l'arrière-garde.

“ A, en outre, exécuté dans des conditions difficiles et souvent dangereuses le levé de l'itinéraire suivi par la colonne.”

“ Ordre général n° 20 (6 juin 1903).

“ A la suite des opérations qui ont eu lieu dans le Baoulé Militaire (Côte d'Ivoire) pendant le 2^e semestre 1902, le général commandant supérieur des troupes de l'Afrique occidentale française est heureux de porter à la connaissance des corps et services et des troupes placées sous son commandement, qu'en raison de leur brillante conduite et des qualités d'endurance, de travaux et de valeur militaire dont ils ont maintes fois fait preuve, il cite à l'ordre du jour des troupes de l'Afrique occidentale française, avec demande d'inscriptions au *Bulletin officiel* :

“ Le lieutenant Céloron de Blainville.

“ Déjà félicité pour l'énergie et l'initiative dont il avait fait preuve pendant les opérations entreprises

dans le Baoulé (Côte d'Ivoire) dans le courant du 1er semestre 1902, s'est fait distinguer par les mêmes qualités pendant l'insurrection des Nigbans, dans le courant du 2e semestre et a eu un rôle important dans la prise du massif de l'Ourombo Bocca et dans la dispersion des rebelles qui s'étaient rassemblés dans ce réduit ”.

M. Céloron de Blainville sert actuellement au 8e Régiment d'Infanterie Coloniale, à Toulon.

IV

HENRI-LUCIEN CÉLORON DE BLAINVILLE

Né à la Basse-Terre (Guadeloupe) le 20 juin 1873.
Délégué de la Trésorerie de l'Indo-Chine au Territoire de Quan-Tchéou-Wan (Chine).

V

MARTHE-MARIE-JULIENNE CÉLORON DE BLAINVILLE

Née le 18 mai 1879.
Mariée à M. Paul Faciolle.

(Fin)

P.-G. R.

DU PONT

En Vivarais. Noblesse militaire reconnue de toute ancienneté par deux jugements rendus par M. de Sève, intendant du Dauphiné, le 24 octobre 1639, et par M. de Bezons, intendant du Languedoc, le 21 août 1669. Ceux de ce nom sont connus dans la province du Vivarais depuis la seconde croisade.

Balthazar, dit le chevalier de Jonchères, (4e fils de Mathieu du Pont), servit dans le régiment de Guyenne. Il forma le dessein d'incendier l'escadre anglaise qui bloquait Québec : projet hardi, qu'il aurait exécuté sans un soldat déserteur qui l'éventa aux Anglais, et ceux-ci, avertis, attendirent l'attaque armés sur leurs bords. Dans cette action, Du Pont reçut six coups de fusils au travers du corps, perdit la moitié de son monde et mourut quelques heures après (1759). S'il eut réussi dans son entreprise ; il donnait aux Anglais un échec dont ils auraient eu bien de la peine à se relever.

M. du Pont blasonnait : *De gueules au sautoir d'or cantonné de deux étoiles d'argent ; un croissant d'or en chef et un créquier aussi d'or en pointe.* Comme cimier : un casque d'argent, bordé d'or, posé moitié de front, surmonté d'une couronne de comte avec deux bannières aux mêmes armes, passées en sautoir derrière l'écu.

RÉGIS ROY

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Annaville, Le nom	317
Antrobus, Le colonel.....	128
Aubry, F.-X.....	351
Beauregard, André Jarret de.....	159
— Les ancêtres du général.....	64, 95
Billy, Lechevin de.....	320
Blainville, La famille de.....	302, 329, 360
Brandon, Le canton.....	128
Céloron de Blainville, La famille.....	302, 329, 360
Chambly, Le fort de.....	32
Chapitre de Québec, Le.....	3, 33, 65, 97, 129, 161, 193, 225, 257, 289, 321, 353
Daine, M.....	352
Dalhousie, Le nom.....	352
Dubuque, Origine du nom.....	192
Duluth, Origine du nom.....	192
DuPont, M.....	382
Forges de Saint-Maurice, Les.....	318
Forster, Les mineurs.....	125
Fort de Chambly, Le.....	32
Grande Allée à Québec, La.....	320
Green Backs, Les.....	64, 96
Grondines, Les.....	315
Hope, Le fief.....	128
Jarret de Beauregard, André.....	64, 159
Joybert, La famille de.....	223
Kent, Origine du nom.....	352
La Flèche, La famille Richer de.....	212
La Motte, Origine du nom.....	192
Lanaudière, Les propriétaires de la seigneurie de.....	128
Loup-garou, un.....	224

	Pages
Mac Nab est-il mort catholique, Sir Allan	61
Miramón, Le général	160
Montcalm, La sépulture de.....	242, 275
Montéhard, Richer de.....	221
Montferrand, Les.....	157, 316
Monviel, Vassal de.....	317
Monument des braves, Le.....	250
Murray, Une lettre du gouverneur.....	187
Noms canadiens, Origine de.....	192, 317
Noms géographiques.....	317, 352
Noms propres au Canada-Français....	17, 49, 80, 112, 143, 177
Origine de noms.....	192, 317
Pénitencier de Saint-Vincent de Paul, Le.....	31
Petitclerc, Pierre.....	318
Pontgravé, Le nom.....	317
Pothier, M. T.....	128
Pubnico, Le nom	317
Richer de La Flèche, La famille.....	212
— de Montéhard.....	221
Rouisse, Le Père Toussaint.....	127, 160
Saint-Joseph du Lac	317
— Maurice, Les forges de.....	318
— Vincent de Paul, Le pénitencier.....	31
Varenes, Le gouverneur de.....	192
Vassal de Monviel.....	317
Verchères, François Jarret de.....	64, 159
Watson, le colon.....	128

VIENT DE PARAÎTRE

Généalogie des familles

Richer de LaFlèche et Hamelin

— par —

F. - L. DESAULNIERS

Cet ouvrage est en vente aux adresses suivantes : Librairie Granger & Frère, rue Notre-Dame, Montréal ; Librairie E. H. Richer, Saint-Hyacinthe ; M. le Chanoine J.-T. Richer, Laflèche, Sainte-Anne-de-la-Pérade ; F.-L. Desaulniers, No 8, rue Saint-Denis, Montréal.

Prix du volume relié..... \$2 50
“ “ **broché..... 1 50**

Il n'a été tiré que 300 exemplaires de cet ouvrage.
Ceux qui désirent se le procurer feront bien d'écrire immédiatement aux adresses plus haut désignées.

VIENT DE PARAITRE

Pierre Bédard

et ses fils

— par —

N.-E. DIONNE

—
PRIX : \$0.50
—

S'adresser à l'auteur,

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT,

QUÉBEC.
